



La téléassistance, comment ça fonctionne ?

- 1** Vous êtes à domicile ou en promenade et vous êtes victime d'une mauvaise chute, de malaise, de visite malveillante,... contactez notre centrale d'appels par une simple pression sur votre médaillon.
- 2** À partir d'une analyse de la situation et grâce à votre dossier personnel, notre opérateur dialogue avec vous et prévient la personne ou les services adaptés (un proche, un médecin, les secours).
- 3** Notre opérateur reste en ligne avec vous jusqu'à l'arrivée des secours pour s'assurer que vous allez bien.



cassiopea
TÉLÉASSISTANCE

05 53 53 54 54

tele.assistance@cassiopea.fr
Accueil du service de téléassistance :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h



© ILO Créatif - www.ilo-creatif.com / Photos : AdobeStock

Pour nous rencontrer :

- ✓ Nos conseillers se déplacent gratuitement à votre domicile
- ✓ Retrouvez la liste de nos permanences et des 280 Points Information à votre disposition

sur www.cassiopea.fr

Siège social

255, rue Martha Desrumaux - CS 6003
24000 Périgueux
Tél. : 05 53 53 20 40 / contact@cassiopea.fr



cassiopea
TÉLÉASSISTANCE

Choisissez la sérénité !

**7J/7
24H/24**



Seniors, personnes fragiles ou en perte d'autonomie

ÉCOUTE

ACCOMPAGNEMENT

PROXIMITÉ

AIDANTS SÉCURITÉ

SOLIDARITÉ





DEPUIS PLUS DE 35 ANS,
À VOTRE ÉCOUTE CHAQUE JOUR !



*Un service de proximité,
facile d'accès*

Une téléassistance bienveillante à l'écoute de ses adhérents

Cassiopea propose depuis plus de 35 ans son service de téléassistance et un accompagnement personnalisé aux personnes fragiles ou en perte d'autonomie ainsi qu'aux seniors actifs ou isolés.

À domicile et/ou en extérieur, nos offres s'adaptent à votre mode de vie et proposent un accueil et un soutien de qualité 7j/7 et 24h/24.

Cassiopea téléassistance, c'est :

+ de **40** salariés en Dordogne

+ de **6 000** adhérents

+ de **20 000** appels de convivialité par an

+ de **130 000** appels reçus par la centrale de Périgueux par an

Un matériel simple, adapté à tous

- Téléassistance simple ou mobile
- Géolocalisation
- Montre
- Déclencheurs dédiés au handicap
- Détecteur de chute
- Coffres à clés cadenas

L'installation, la garantie et la maintenance du matériel sont offertes*.

Nos adhérents témoignent :



*Voir nos conditions générales

- Déclaré « Services à la personne », Cassiopea vous permet de bénéficier d'une prise en charge selon la loi en vigueur**.

- Certifié NF « Qualité de service en téléassistance » Cassiopea œuvre au quotidien pour garantir un service de qualité avec un soutien à domicile serein et adapté.

Nos engagements :

- Satisfaction de l'adhérent
- Suivi personnalisé de chaque demande
- Lutte contre l'isolement
- Continuité de service

- Fond social pour les plus démunis**.

- Mensualités réduites grâce à de nombreux partenariats (mairies, conseil départemental, mutuelles, caisses de retraite,...)**.



**Sous conditions

*« Cassiopea, + de 35 ans de lutte
contre l'isolement »*